

Un résultat satisfaisant pour les pièges à phéromones contre les chenilles processionnaires

La fin de la saison a permis aux services techniques de faire un premier bilan de la nouvelle utilisation des pièges à phéromones installés depuis le début de l'été pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires sur le domaine public.

Une première expérience

Afin de lutter efficacement contre les chenilles processionnaires sur le domaine public communal et en raison de l'interdiction de traiter la prolifération de ces nuisibles par épandage (en raison de la trop grande proximité avec le domaine ostréicole), la commune de Marennes a procédé cet été à une expérimentation : l'installation de pièges à phéromones.

Cette solution écologique, mise en place avec le concours de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON), a donc été testée cette année. Ainsi, 45 pièges à phéromones ont été installés sur le domaine public communal, à Marennes plage, afin d'attirer uniquement les papillons mâles, permettant ainsi de limiter la population des chenilles processionnaires, qui s'accouplent pendant l'été.

Il faut rappeler le cycle de vie de la chenille processionnaire :

- Au début de l'été, les chenilles sortent de terre et s'accouplent. Les femelles pondent entre 70 et 300 oeufs sur une branche de pin
- 30 à 45 jours plus tard, les chenilles éclosent et se nourrissent avec avec les aiguilles du pin.
- En automne, les chenilles construisent un abri en soie, sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.
- 4. Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol. Deux semaines plus tard (ou parfois quelques années plus tard), elles se transforment en chrysalides puis ressortent au début de l'été.

Des premiers résultats satisfaisants

Cette première expérience s'est révélée plutôt efficace : sur les 35 pièges restants, c'est environ 1 000 papillons mâles qui ont été «attrapés». Aussi, avec une intervention au sol supplémentaire, ce sont de nombreux pins qui ont pu être épargnés.

S'il reste sûrement de nombreux points à améliorer, comme le choix de l'emplacement des pièges, la constitution du phéromone, voire l'utilisation de pièges complémentaires, force est de constater que les chenilles processionnaires auront moins eu le loisir, cette année, de s'attaquer aux pins de Marennes plage.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr